

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration**

Séance du 12 mars 2024

Délibération
n° 18-2024
Point 4.7.1**Point 4.7.1 de l'ordre du jour****Tarif réduit pour deux diplômes en formation continue****EXPOSE DES MOTIFS :**

Lors de la séance du 11 juillet 2023, en point 3.17.3, le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a approuvé les tarifs 2023-2024 et le renouvellement des formations diplômantes proposées en formation continue.

Parmi ces diplômes ont été votés les tarifs suivants :

- Diplôme d'université de techniques d'épuration extra-rénale (DUTER) : 1400 €
- Diplôme interuniversitaire d'hypertension artérielle et de ses complications cardiovasculaires et rénales (DIUHTA) : 1435 €

Il est proposé de pouvoir appliquer à certaines situations un tarif réduit pour ces deux diplômes :

- Diplôme d'université de techniques d'épuration extra-rénale (DUTER) : 960 €
- Diplôme interuniversitaire d'hypertension artérielle et de ses complications cardiovasculaires et rénales (DIUHTA) : 965 €

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la possibilité de facturer des frais de formation à un tarif réduit pour deux diplômes : DUTER 960 € - DIUHTA 965 €.

Fait à Strasbourg, le 15 mars 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT